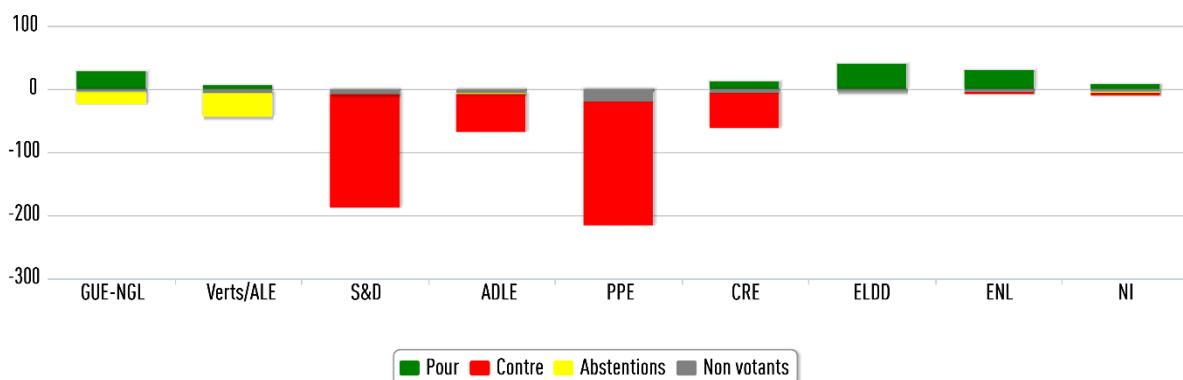


Faudrait-il limiter les interventions du Plan Juncker visant à soutenir la croissance ?

Le vote des parlementaires européens

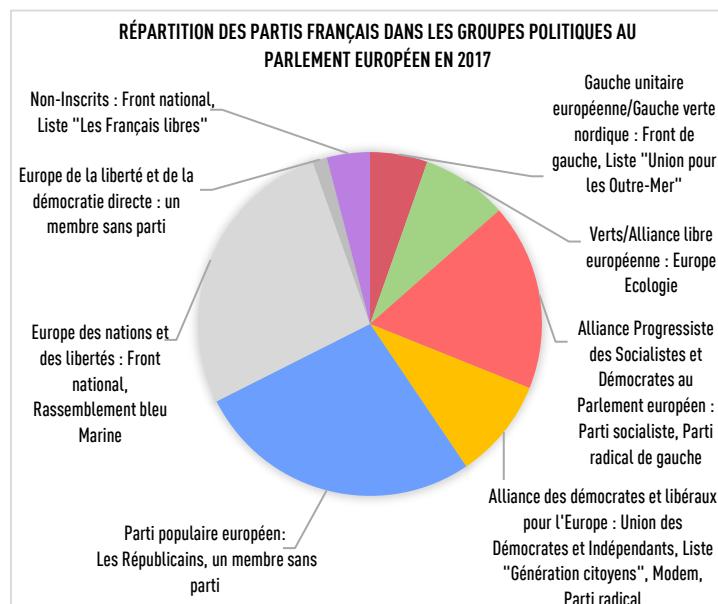


Le Fonds européen pour les investissements stratégiques, l'un des piliers du Plan d'investissement pour l'Europe, est l'un des projets phares de l'actuelle Commission. L'objectif du Plan Juncker (EFSI) est de mobiliser au moins 315 milliards d'euros d'investissements supplémentaires dans l'économie de l'UE sur une période de trois ans (2015 - 2018). Il consiste en une garantie de 16 milliards d'euros provenant du budget de l'UE, montant en partie financé par des fonds destinés à d'autres programmes de l'UE, notamment Horizon 2020 et le mécanisme pour l'interconnexion en Europe.

Malgré son caractère innovant, certains parlementaires l'ont critiqué, émettant des doutes sur l'additionnalité et la qualité des projets financés ainsi que sur la pertinence globale de cet instrument pour assurer la croissance et le développement. Cependant, la plupart des députés l'ont défendu et un amendement critique présenté par le groupe ELDD a été rejeté à plus de 70 %.

Les groupes centristes ADLE, S&D, PPE et CRE ont fermement soutenu l'initiative de la Commission Juncker, tandis qu'ELDD et ENL ont voté contre. À noter que la majorité des députés Verts/ALE et un grand nombre de parlementaires GUE-NGL se sont abstenus.

En général, les députés français ont suivi la ligne de leurs groupes politiques pendant la séance plénière. Ainsi, tous les députés socialistes, centristes et Les Républicains ont voté en faveur de l'EFSI. De même, tous les membres du parti français Europe Écologie ont suivi la ligne de leur groupe et se sont abstenus.



Quatre des cinq représentants de la circonscription Massif central-Centre (Jean-Paul Denanot, Angélique Delahaye, Brice Hortefeux et Bernard Monot) ne se sont pas joints aux critiques visant le plan Juncker. À noter que Bernard Monot n'a pas suivi la ligne officielle de son parti (Front national) en soutenant le fonds. En revanche l'autre membre du Front national, Philippe Loiseau, s'est conformé à la ligne du groupe et a voté en faveur de l'amendement critique.

Faudrait-il limiter les interventions du Plan Juncker visant à soutenir la croissance ?

Le vote des parlementaires européens du Massif Central-Centre*.

Pour

Philippe LOISEAU



Front national

ENL

Contre

Bernard MONOT



Front national

Angélique DELAHAYE



Les Républicains

Brice HORTEFEUX



Les Républicains

Jean-Paul DENANOT



Parti socialiste

ENL

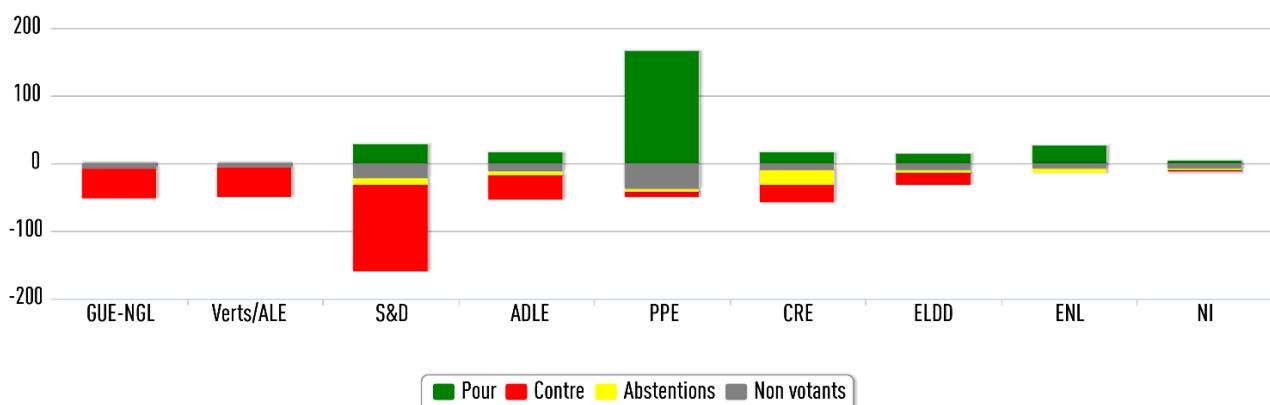
PPE

PPE

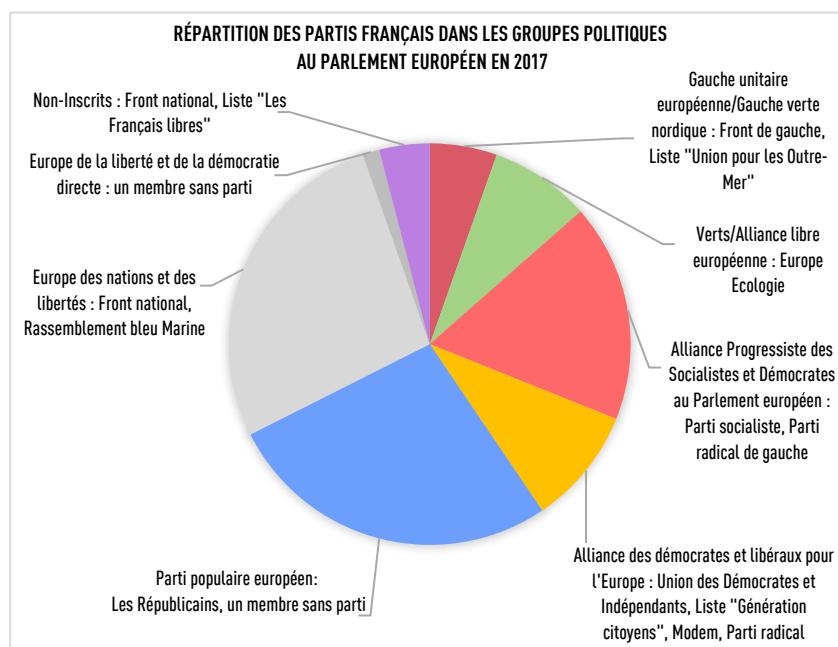
S&D

Les employeurs devraient-ils interdire les signes religieux au travail ?

Le vote des parlementaires européens



Deux mois après les attentats de Nice, les députés européens ont voté sur un amendement défendant les droits des employeurs à interdire les symboles religieux sur le lieu de travail quand il s'agit de symboles qui portent atteinte aux droits des femmes et peuvent entraîner des problèmes de sécurité. Ce vote résonne particulièrement dans le contexte français, la France ayant déjà interdit le port du voile dans les écoles publiques, ainsi que la burqa et le niqab (des voiles qui couvrent le visage des femmes).



Sur cette question, les députés de la région Centre ont voté en bloc pour interdire le port de certains symboles religieux sur le lieu de travail.

Ainsi, le socialiste Jean-Paul Denanot n'a pas respecté les consignes de vote du groupe S&D et il a lui aussi soutenu l'interdiction.

Les employeurs devraient-ils interdire les signes religieux au travail ?

Le vote des parlementaires européens du Massif Central-Centre*.

Pour

Philippe LOISEAU



Front national

Bernard MONOT



Front national

Angélique DELAHAYE



Les Républicains

Brice HORTEFEUX



Les Républicains

Jean-Paul DENANOT



Parti socialiste

ENL

ENL

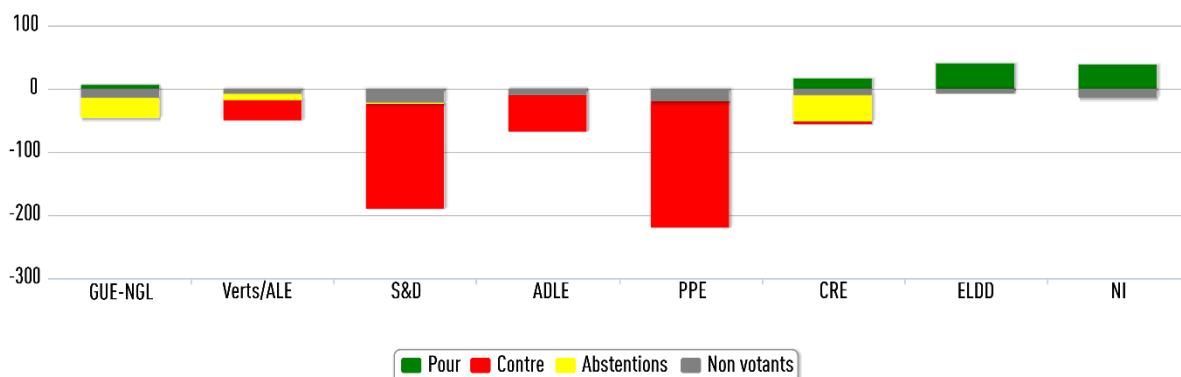
PPE

PPE

S&D

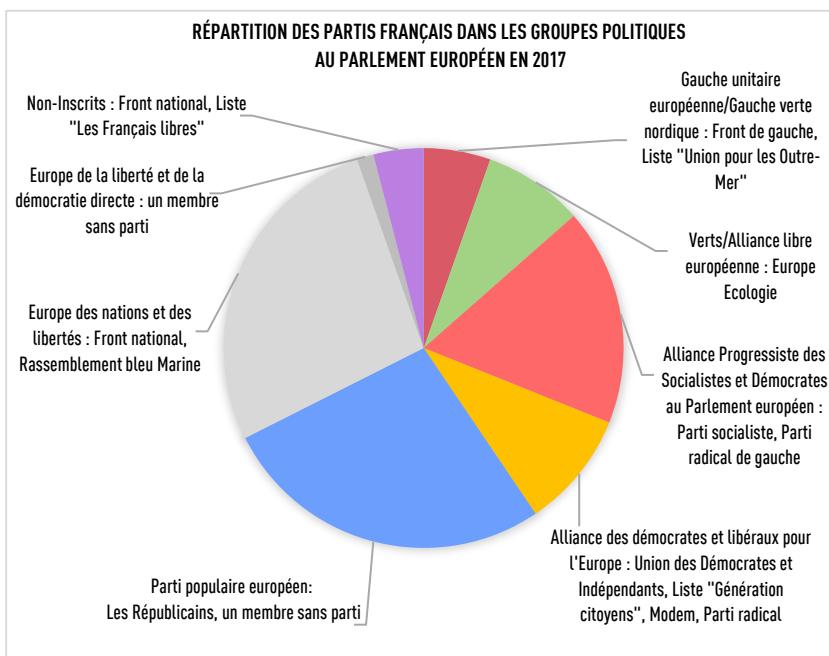
Le Parlement devrait-il censurer la Commission européenne ?

Le vote des parlementaires européens



Peu après l'approbation de sa nomination par le Parlement européen, le nouveau président de la Commission a été mis en cause dans une affaire pointant sa responsabilité, en tant qu'ancien Premier ministre du Luxembourg, dans la définition de politiques d'exemption fiscale au profit d'entreprises multinationales. La motion de censure visant la Commission a été initiée par les députés eurosceptiques ELDD et ENL, mais elle a été rejetée par plus de 70 % des votants. Néanmoins, plus de 189 députés n'ont pas voté contre la motion, remettant ainsi en question la légitimité de Jean-Claude Juncker à la tête de la Commission. Les groupes PPE, S&D, ADLE et Verts ont soutenu le président Juncker, tandis que la majorité des députés CRE et GUE-NGL a choisi de s'abstenir.

Alors que les députés français avaient été très partagés lors de l'élection de la Commission dirigée par Jean-Claude Juncker, une grande majorité d'entre eux a rejeté la motion de censure.



La motion de censure portée par les groupes eurosceptiques au Parlement européen n'a reçu le soutien que du seul député Front national présent, Bernard Monot. Les autres représentants de la circonscription Massif central-Centre (Parti socialiste et Les Républicains) ont exprimé leur soutien à la Commission Juncker et voté contre la motion.

Le Parlement devrait-il censurer la Commission européenne ?

Le vote des parlementaires européens du Massif Central-Centre*.

Pour

Bernard MONOT



Front national

ENL

Contre

Angélique DELAHAYE



Les Républicains

Brice HORTEFEUX



Les Républicains

Jean-Paul DENANOT



Parti socialiste

PPE

PPE

S&D

Absent

Philippe LOISEAU

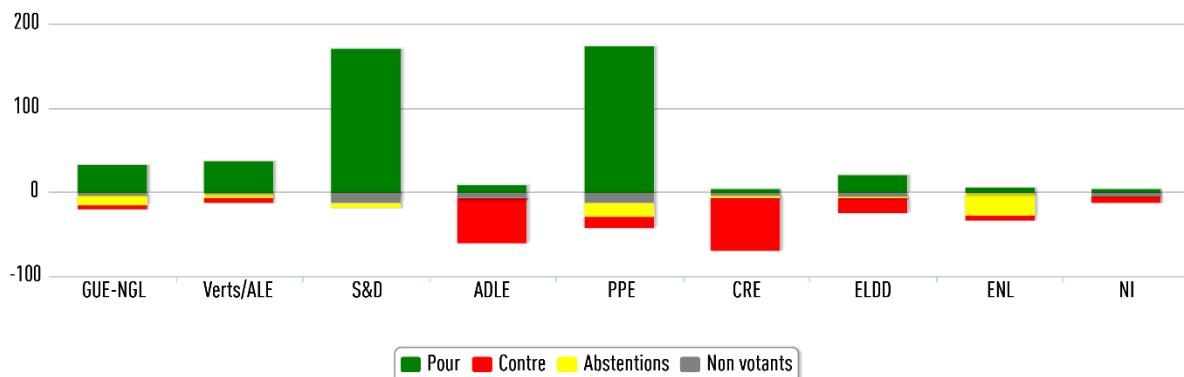


Front national

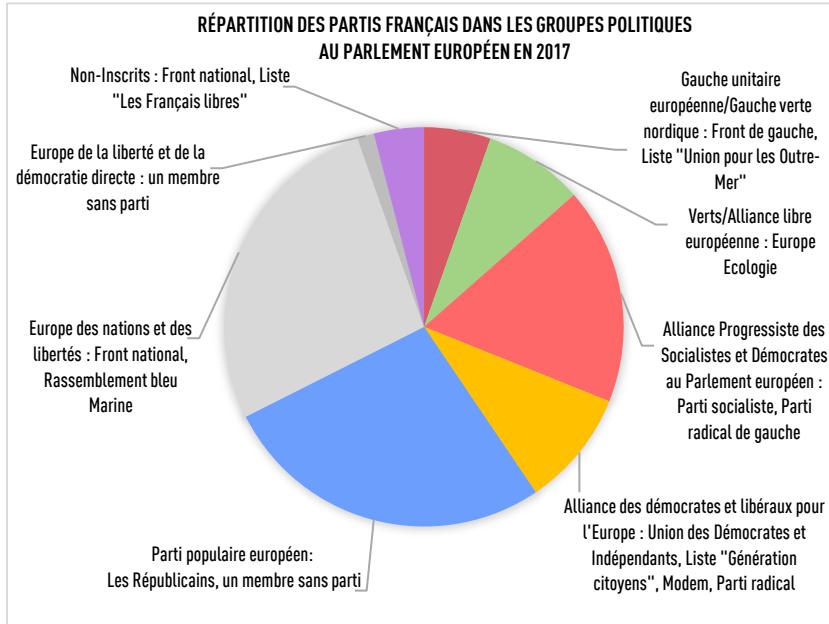
ENL

L'UE devrait-elle coopérer de façon plus étroite avec l'Iran ?

Le vote des parlementaires européens



Le 25 octobre 2016, le Parlement européen a adopté une résolution plaident pour un resserrement des relations de l'Union européenne avec la République islamique d'Iran, tout particulièrement dans le domaine économique. Cette résolution a été adoptée par une majorité hétérogène constituée de députés GUE-NGL, Verts/ALE, S&D, PPE et ELDD. En revanche, les députés ADLE et CRE ont voté contre et la plupart des membres du groupe ENL se sont abstenu.



Les députés du centre de la France étaient assez divisés sur la question du resserrement des relations entre l'UE et ce pays du Moyen-Orient. Néanmoins, aucun d'entre eux n'a voté contre le rapport : le député socialiste et ses homologues du parti Les Républicains ont approuvé le principe de relations plus étroites avec l'Iran, tandis que les membres du Front national se sont abstenu.

L'UE devrait-elle coopérer de façon plus étroite avec l'Iran ?

Le vote des parlementaires européens du Massif Central-Centre*.

Pour

Angélique DELAHAYE



Les Républicains

PPE

Brice HORTEFEUX



Les Républicains

PPE

Jean-Paul DENANOT



Parti socialiste

S&D

Abstention

Philippe LOISEAU



Front national

ENL

Bernard MONOT

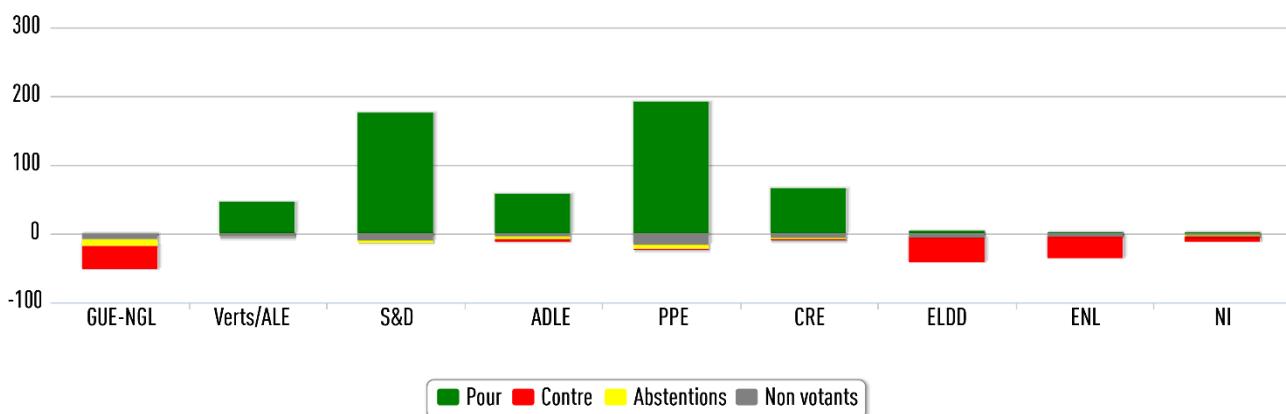


Front national

ENL

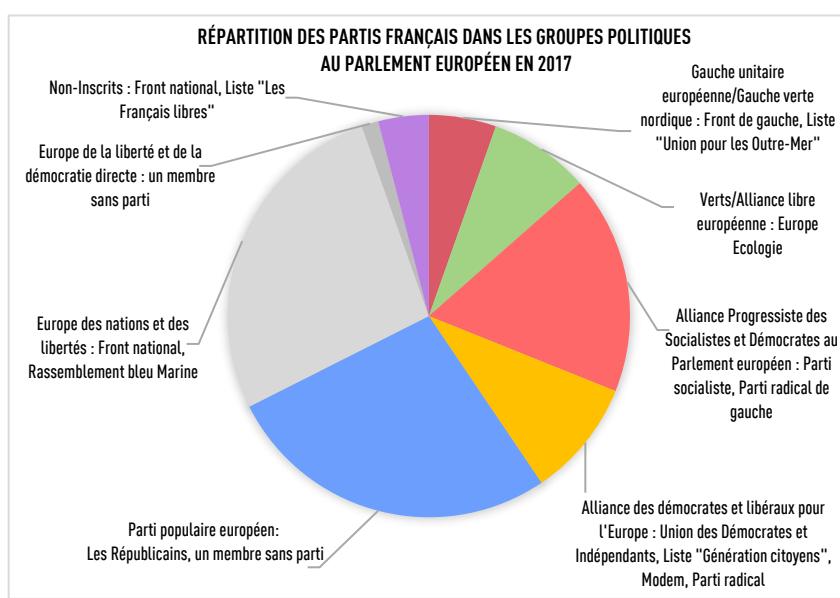
L'UE devrait-elle refuser le doublement de la capacité du gazoduc Nord Stream II ?

Le vote des parlementaires européens



Nord Stream II est un projet visant à doubler la capacité du gazoduc existant en mer Baltique et qui transporte le gaz de la Russie vers l'Allemagne, via les zones économiques exclusives finlandaise, suédoise et danoise (en évitant les États baltes et la Pologne). La demande européenne de gaz diminue depuis 2010, ce qui incite de nombreux pays d'Europe centrale et de l'Est à s'opposer à ce projet. Ils y voient une manœuvre de la Russie pour accroître son influence dans l'UE et pour réduire la quantité de gaz russe transitant par l'Ukraine. En revanche, le ministère de l'Économie allemand de même que l'Autriche sont davantage intéressés par les effets positifs du projet sur l'économie allemande et par la continuité de l'approvisionnement en gaz russe.

Une grande majorité des députés a fait état de préoccupations quant au projet Nord Stream II et certains parlementaires ont même pris des positions allant à l'encontre de celles adoptées par leurs partis nationaux. Par exemple des députés allemands du groupe S&D se sont opposés au projet pourtant soutenu par le leader de leur parti, Sigmar Gabriel.



Sur ce sujet, les positions politiques sont jugées plus importantes que les affiliations nationales. Les groupes PPE, S&D, ADLE, CRE et Verts/ALE ont fait part de leurs inquiétudes quant au doublement de capacité du gazoduc Nord Stream, à l'inverse des groupes GUE-NGL, ELDD et ENL.

Parmi les représentants de la circonscription Massif central-Centre, Philippe Loiseau et Bernard Monot (Front national) ont voté en faveur du doublement de capacité du gazoduc Nord Stream. En revanche, les députés socialistes et Les Républicains ont suivi la ligne de leurs groupes politiques et s'y sont opposés.

L'UE devrait-elle refuser le doublement de la capacité du gazoduc Nord Stream II ?

Le vote des parlementaires européens du Massif Central-Centre*.

Pour

Angélique DELAHAYE



Les Républicains

PPE

Brice HORTEFEUX



Les Républicains

PPE

Jean-Paul DENANOT



Parti socialiste

S&D

Contre

Philippe LOISEAU



Front national

ENL

Bernard MONOT

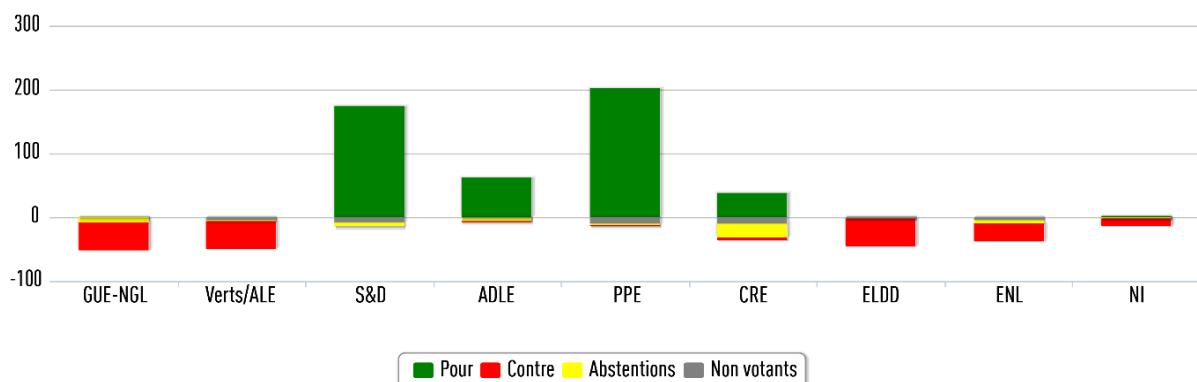


Front national

ENL

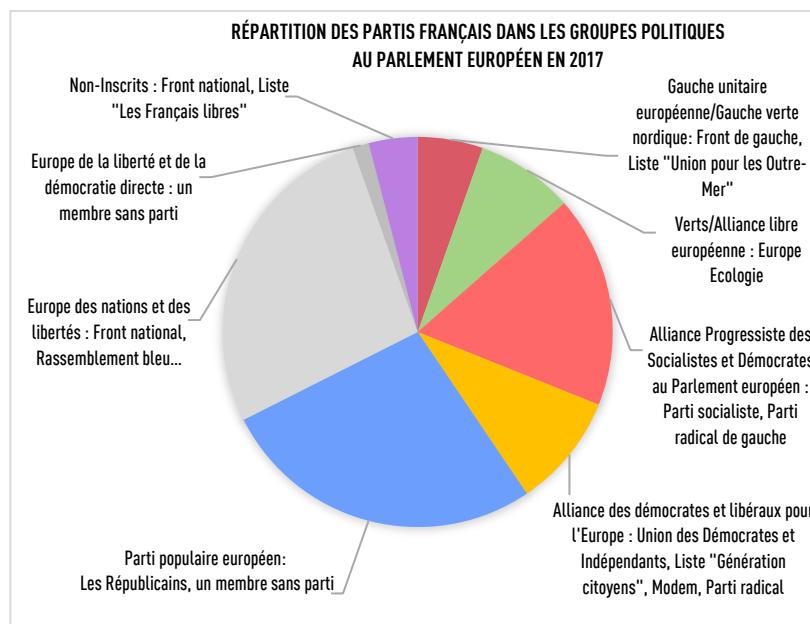
Le Parlement européen devrait-il investir la Commission Juncker ?

Le vote des parlementaires européens



L'actuel collège des commissaires dirigé par Jean-Claude Juncker a été élu par le Parlement européen le 22 octobre 2014, quelques mois après les élections européennes.

Plus de 60 % des députés ont voté en faveur de la nouvelle Commission, mais le soutien le plus marqué est venu des trois groupes centristes du Parlement : Parti populaire européen, libéraux et socio-démocrates. Inversement, les autres groupes politiques ont voté contre la mise en place du nouveau collège des commissaires, sauf la CRE dont les députés y étaient pour certains favorables et d'autres opposés, tandis que quelques-uns se sont abstenus.



Il est intéressant de remarquer que les députés français n'étaient pas en phase avec le reste de l'assemblée : 35 d'entre eux ont voté contre et 34 autres ont voté pour.

La majorité des membres du Parlement de la région Massif central-Centre a approuvé l'élection du collège des commissaires dirigé par Jean-Claude Juncker.

L'élu socialiste et les députés Les Républicains ont voté pour, tandis que ceux du Front national ont voté contre.

Le Parlement européen devrait-il investir la Commission Juncker ?

Le vote des parlementaires européens du Massif Central-Centre*.

Pour

Angélique DELAHAYE



Les Républicains

Brice HORTEFEUX



Les Républicains

Jean-Paul DENANOT



Parti socialiste

PPE

PPE

S&D

Contre

Philippe LOISEAU



Front national

Bernard MONOT



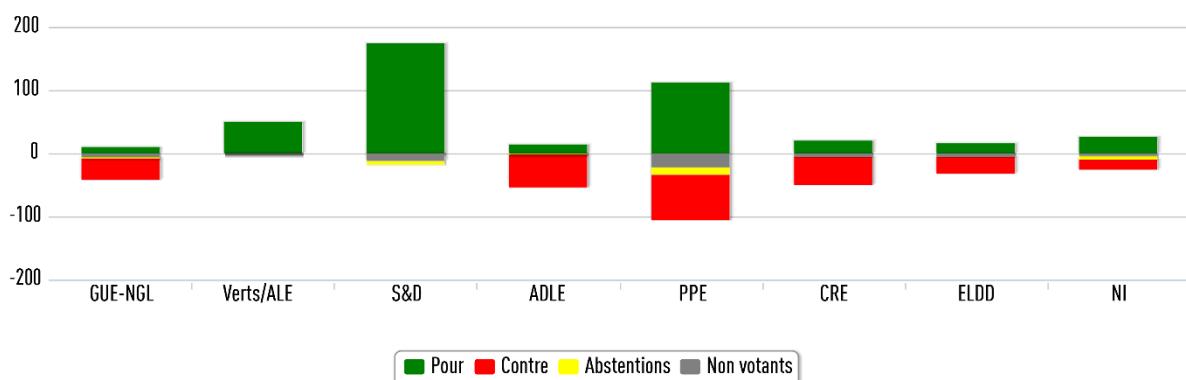
Front national

ENL

ENL

L'UE devrait-elle instaurer un système de paiement des quotas du SCEQE¹ pour l'acier provenant de pays tiers ?

Le vote des parlementaires européens



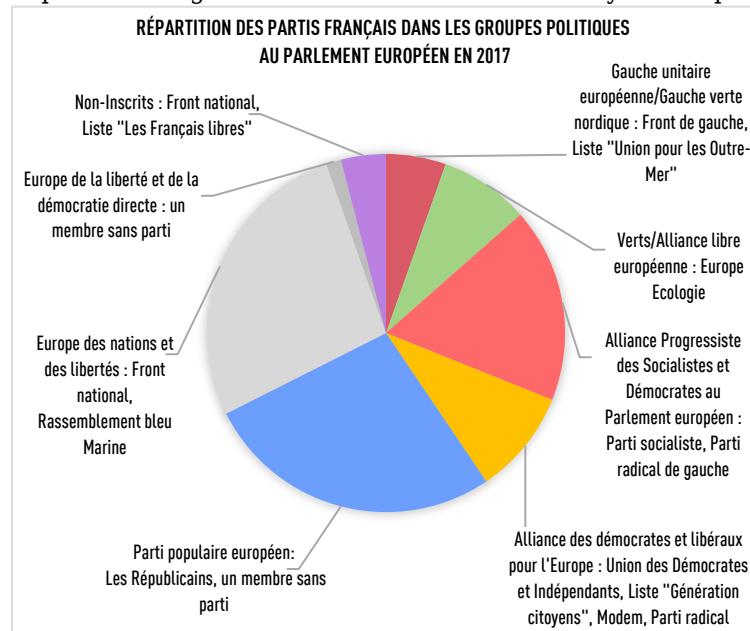
Les producteurs d'acier européen doivent relever deux grands défis : la baisse de la demande d'acier en Europe et une concurrence féroce avec les exportateurs de pays tiers. Par ailleurs, les parlementaires sont préoccupés par le risque de voir les industries fortement émettrices de CO₂ s'installer dans des pays où les réglementations environnementales sont plus souples, uniquement du fait du renforcement de la réglementation de l'UE en la matière. C'est pourquoi un amendement déposé par le groupe S&D demandait à la Commission d'étudier la possibilité de faire payer des quotas SCEQE sur l'acier importé, afin de lutter contre le phénomène de fuite de carbone et d'amoindrir la concurrence extérieure.

L'amendement a été approuvé par plus de 60 % des députés. Les avis des groupes politiques étaient partagés, en fonction des positions nationales. Cependant, de façon générale, l'amendement a été soutenu par la plupart des membres des groupes PPE, S&D et Verts. Dans les autres groupes, les députés ont généralement voté contre le système proposé, à l'exception notable de 19

parlementaires polonais CRE qui l'ont soutenu.

La très grande majorité des députés européens français, qui a peur de la concurrence chinoise, a soutenu la proposition : sur les 72 députés européens français présents, 68 ont voté pour.

Alors que les groupes politiques étaient divisés sur la question, les députés français de la région Centre ont validé l'introduction de quotas SCEQE sur l'acier importé. Presque tous les membres de cette circonscription ont soutenu l'amendement, sauf Bernard Monot qui n'a pas participé au vote.



¹ Système communautaire d'échange de quotas d'émission

L'UE devrait-elle instaurer un système de paiement des quotas du SCEQE (système communautaire d'échange de quotas d'émission) pour l'acier provenant de pays tiers ?

Le vote des parlementaires européens du Massif Central-Centre*.

Pour

Philippe LOISEAU



Front national

Angélique DELAHAYE



Les Républicains

Brice HORTEFEUX



Les Républicains

Jean-Paul DENANOT



Parti socialiste

ENL

PPE

PPE

S&D

Ne vote pas

Bernard MONOT

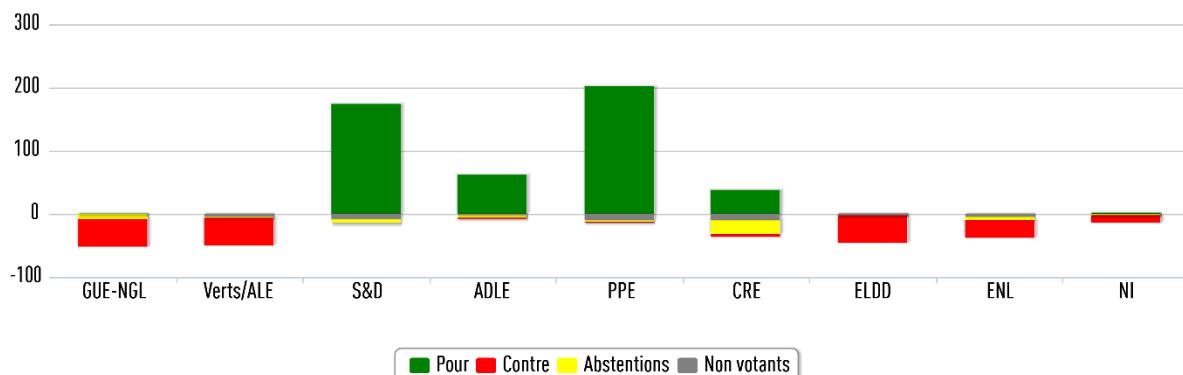


Front national

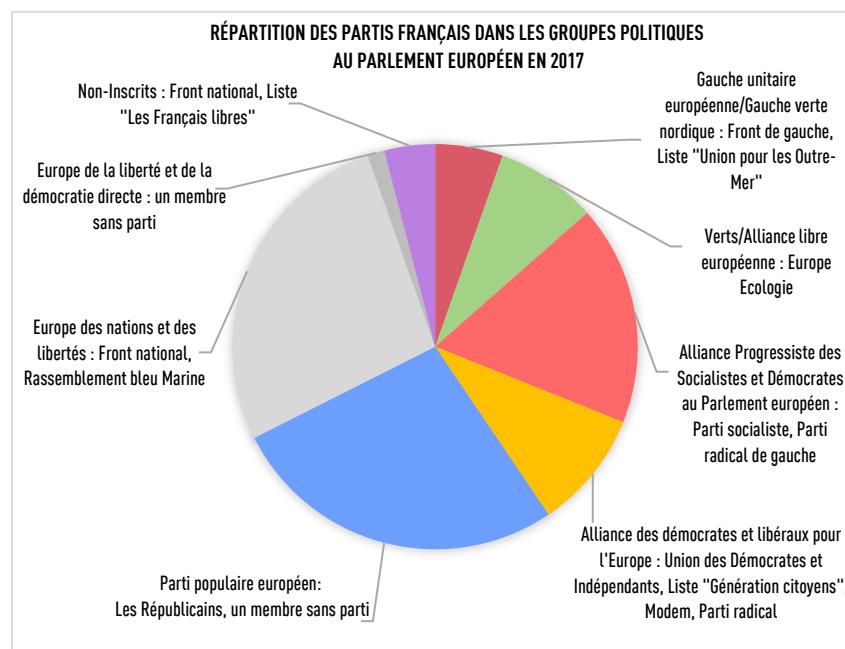
ENL

L'UE devrait-elle se doter d'une Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes ?

Le vote des parlementaires européens



Début juillet 2016, les députés ont voté la création de l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes dans le but de centraliser la gestion des frontières au niveau européen. Cette agence remplacera Frontex et pourra déployer une équipe d'experts sur le terrain pour aider les autorités nationales à faire face aux afflux importants de réfugiés dans l'Union européenne. Cette équipe pourra même être déployée sans le consentement de l'État membre concerné, après accord du Conseil européen. La création de la nouvelle agence a été soutenue par les groupes PPE, S&D, ADLE, et par la plupart des députés CRE. Les autres groupes ont massivement voté contre.



Le député Front national Philippe Loiseau a été l'unique élu de la circonscription Massif central-Centre à rejeter la centralisation du contrôle aux frontières dans une nouvelle agence. Son collègue Bernard Monot a été le seul parlementaire Front national à choisir de ne pas prendre part au vote sur cette question. Les autres représentants de la région, le socialiste et les députés Les Républicains, ont soutenu la création de la nouvelle agence.

L'UE devrait-elle se doter d'une Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes ?

Le vote des parlementaires européens du Massif Central-Centre*.

Pour

Angélique DELAHAYE



Les Républicains

Brice HORTEFEUX



Les Républicains

Jean-Paul DENANOT



Parti socialiste

PPE

PPE

S&D

Contre

Philippe LOISEAU



Front national

ENL

Ne vote pas

Bernard MONOT

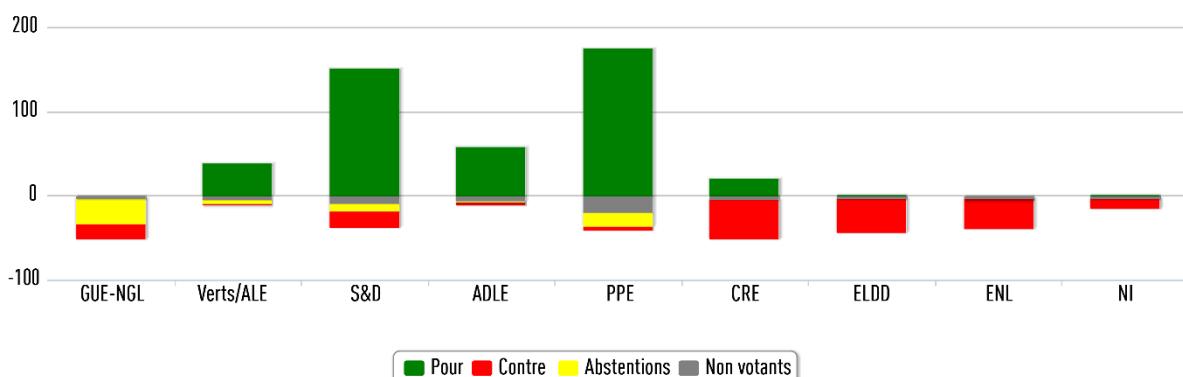


Front national

ENL

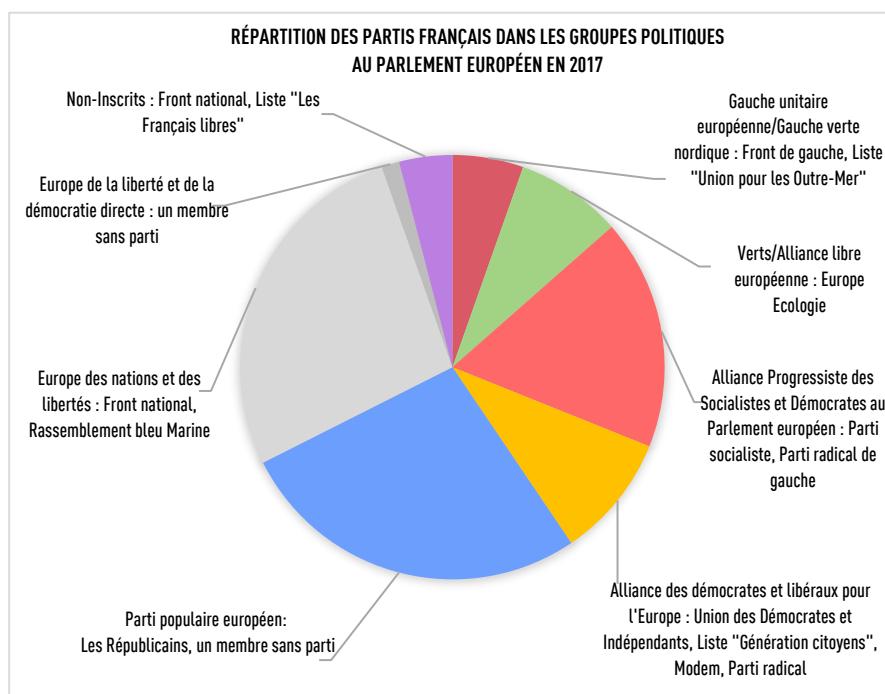
Le Budget de l'UE devrait-il être augmenté ?

Le vote des parlementaires européens



Le budget de l'Union européenne pour l'année 2017 a été voté le mois dernier. Une large majorité de députés au Parlement européen (65 %) a demandé que davantage de moyens soient alloués à l'emploi des jeunes et aux questions migratoires. Un accord provisoire a été transmis au Conseil, mais étant donné que des gouvernements nationaux ne voulaient pas augmenter les dépenses des institutions européennes, certains ont tenté de bloquer les tentatives du Parlement de refuser toute coupe budgétaire. Par la suite, un accord est intervenu entre le Conseil et le Parlement européen : un montant supplémentaire de 500 millions d'euros sera affecté à l'Initiative pour l'emploi des jeunes et 750 millions seront redistribués pour améliorer la gestion des migrations.

Différents groupes politiques au Parlement ont soutenu cette augmentation, à savoir le PPE, S&D, ADLE, les Verts et même une partie de la CRE. En revanche, les groupes eurosceptiques ELDD, ENL et la plupart des députés CRE ont voté contre, tandis que l'extrême gauche était divisée entre opposition et abstention.



Les votes des députés de la circonscription Massif central-Centre correspondent à ceux de leurs homologues au Parlement européen. D'un côté Jean-Paul Denanot (Parti socialiste), Angélique Delahaye et Brice Hortefeux (Les Républicains) ont voté en faveur du projet de budget amendé par le Parlement. De l'autre, Philippe Loiseau et Bernard Monot (Front national) s'y sont opposés.

Le Budget de l'UE devrait-il être augmenté ?

Le vote des parlementaires européens du Massif Central-Centre*.

Pour

Angélique DELAHAYE



Les Républicains

Brice HORTEFEUX



Les Républicains

Jean-Paul DENANOT



Parti socialiste

PPE

PPE

S&D

Contre

Philippe LOISEAU



Front national

Bernard MONOT



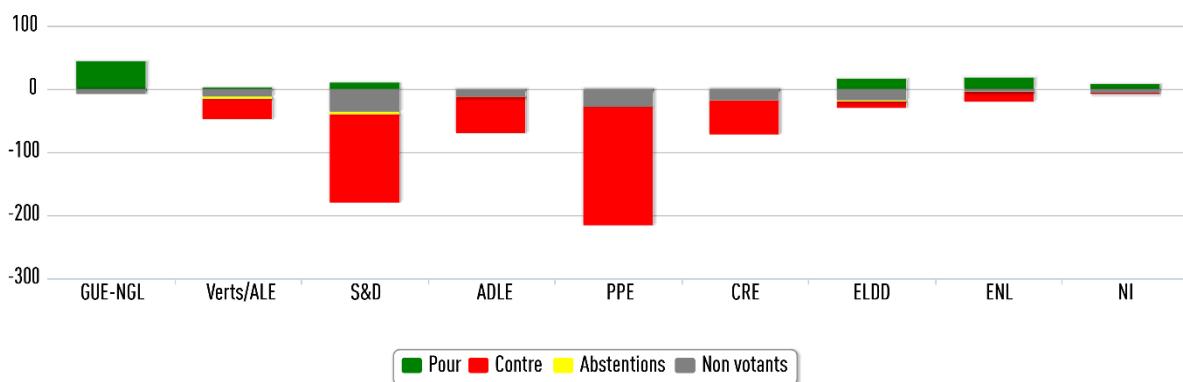
Front national

ENL

ENL

Faudrait-il empêcher que les sociétés publiques de chemins de fer soient privatisées ?

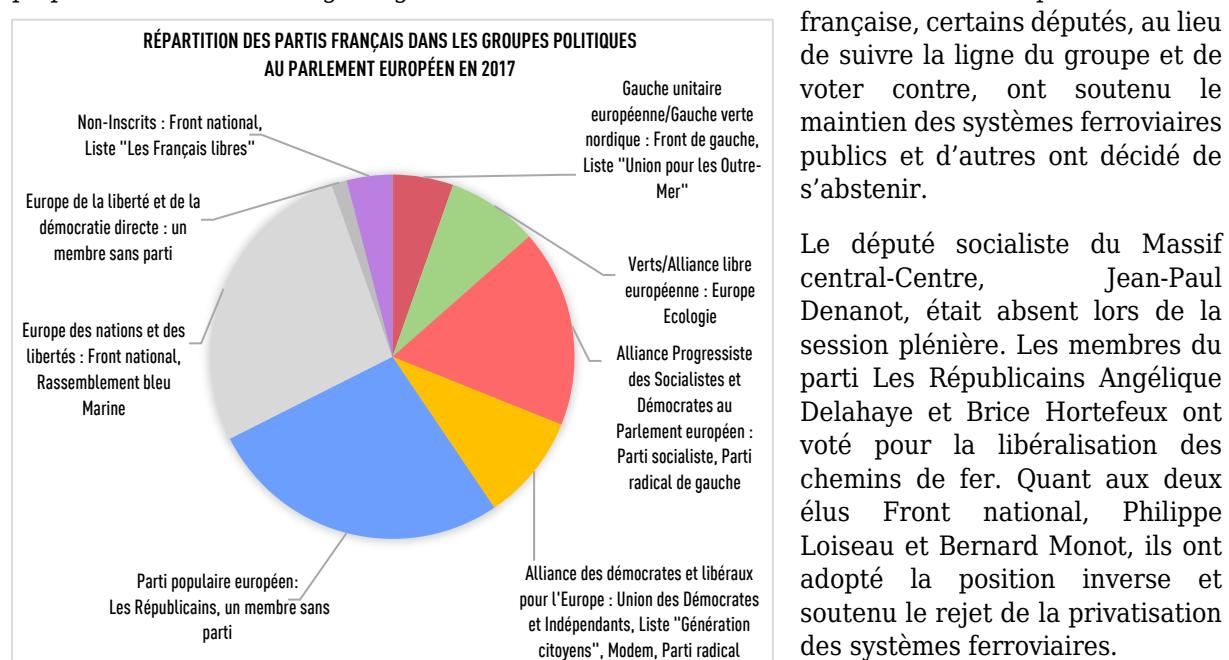
Le vote des parlementaires européens



Bien que l'Union européenne n'ait pas compétence en matière de privatisation ou de maintien dans le secteur public des opérateurs ferroviaires, le vote sur cet amendement met en évidence certaines positions intéressantes des partis nationaux. Ainsi une grande majorité des députés (72 %) a rejeté la proposition du groupe d'extrême gauche GUE-NGL, qui invitait les États membres à conserver les systèmes ferroviaires dans le secteur public et, par conséquent, à éviter toute privatisation. Cette initiative était portée par les groupes GUE-NGL, Verts/ALE et ELD, l'opposition étant emmenée par les groupes PPE, ADLE, S&D et CRE. Le groupe d'extrême droite ENL était partagé entre soutien et opposition (le Front national refuse toute privatisation, mais d'autres partis du groupe y sont favorables).

Il est intéressant de relever qu'une majorité des députés français était opposée aux privatisations, alors que la séance plénière a largement rejeté l'amendement. Outre les députés français, seule la plupart de leurs homologues grecs ont soutenu cet amendement. Au sein du parti socialiste

française, certains députés, au lieu de suivre la ligne du groupe et de voter contre, ont soutenu le maintien des systèmes ferroviaires publics et d'autres ont décidé de s'abstenir.



Le député socialiste du Massif central-Centre, Jean-Paul Denanot, était absent lors de la session plénière. Les membres du parti Les Républicains Angélique Delahaye et Brice Hortefeux ont voté pour la libéralisation des chemins de fer. Quant aux deux élus Front national, Philippe Loiseau et Bernard Monot, ils ont adopté la position inverse et soutenu le rejet de la privatisation des systèmes ferroviaires.

Faudrait-il empêcher que les sociétés publiques de chemins de fer soient privatisées ?

Le vote des parlementaires européens du Massif Central-Centre*.

Pour

Philippe LOISEAU



Front national

Bernard MONOT



Front national

ENL

ENL

Contre

Angélique DELAHAYE



Les Républicains

Brice HORTEFEUX



Les Républicains

PPE

PPE

Absent

Jean-Paul DENANOT

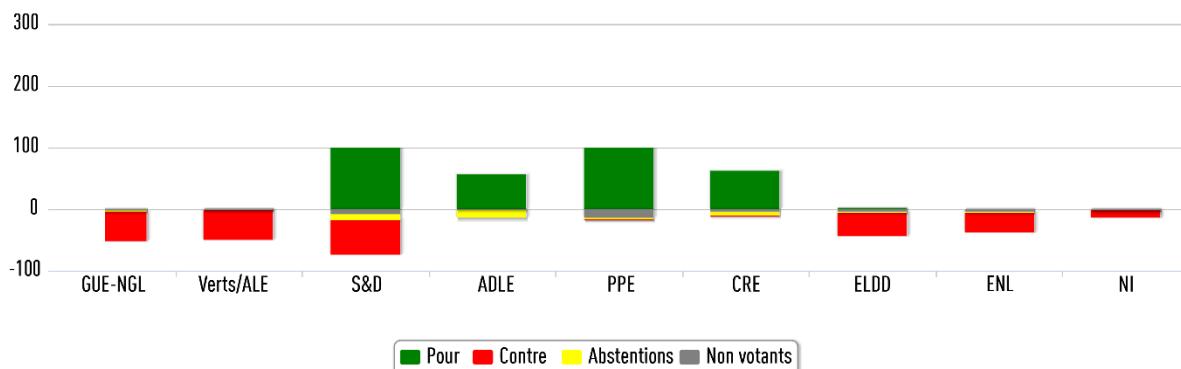


Parti socialiste

S&D

Les négociations du TTIP/TAFTA devraient-elles se poursuivre ?

Le vote des parlementaires européens

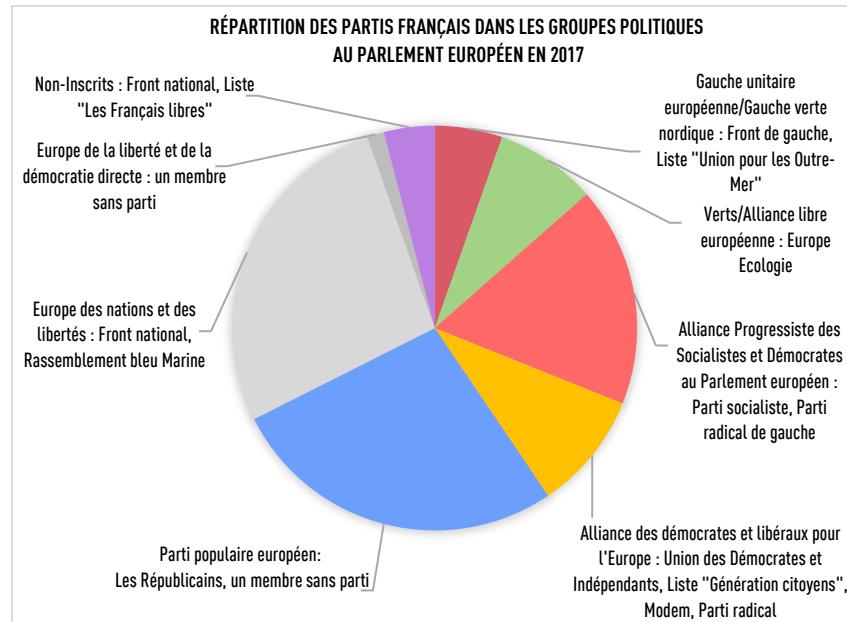


En 2013, les États membres ont confié à la Commission européenne le mandat de négocier un partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP/TAFTA) avec les États-Unis.

Le 8 juillet 2015, le Parlement européen a voté, avec une majorité confortable de 61 %, pour la poursuite des négociations en précisant ses conditions. Au bout de trois ans, certains chapitres ont

encore peu progressé et l'élection de Donald Trump laisse présager un gel des négociations. La France est le seul État membre qui a officiellement exprimé en 2016 un avis négatif sur la poursuite des négociations.

Sur ce sujet, les députés de la région Centre ont voté contre la poursuite des négociations du traité de commerce, à l'exception des parlementaires Les Républicains Angélique Delahaye et Brice Hortefeux.



Les négociations du TTIP/TAFTA devraient-elles se poursuivre ?

Le vote des parlementaires européens du Massif Central-Centre*.

Pour

Angélique DELAHAYE



Les Républicains

Brice HORTEFEUX



Les Républicains

PPE

PPE

Contre

Philippe LOISEAU



Front national

Bernard MONOT



Front national

Jean-Paul DENANOT



Parti socialiste

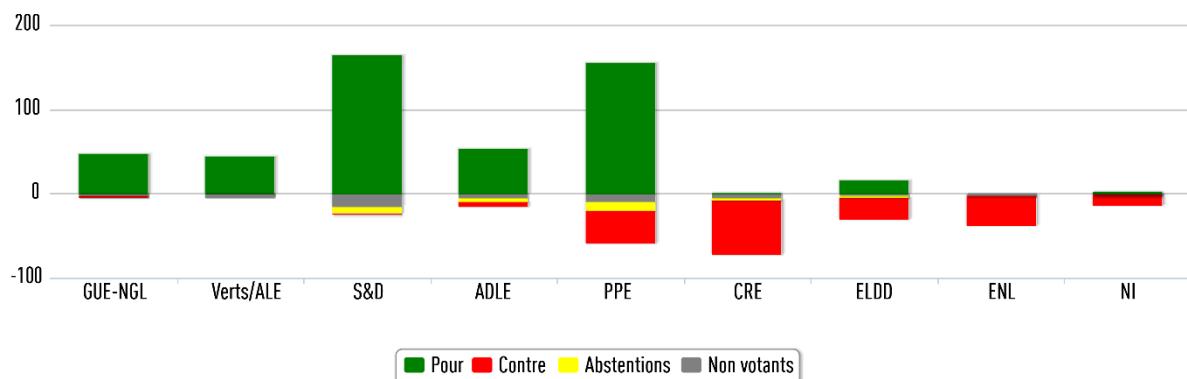
ENL

ENL

S&D

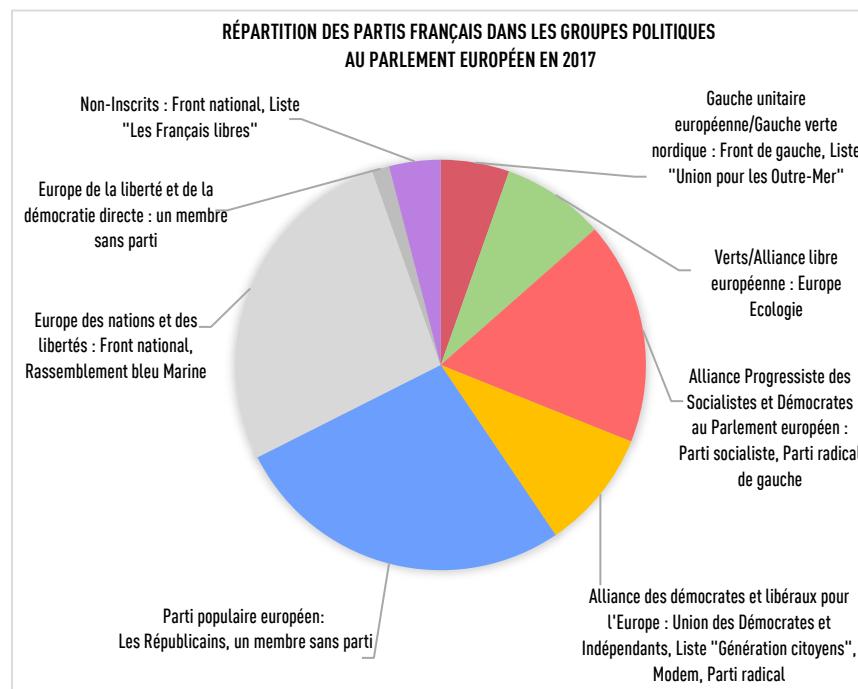
L'UE devrait-elle agir pour une plus grande inclusion sociale des réfugiés ainsi que pour leur intégration sur le marché du travail ?

Le vote des parlementaires européens



En juillet 2016, le Parlement européen s'est prononcé sur un rapport d'initiative présenté par le député italien Brando Benifei, qui suggérait différentes solutions potentielles pour améliorer l'inclusion sociale des réfugiés ainsi que leur intégration sur le marché du travail.

Ce rapport soulignait la nécessité de faire une distinction entre mesures d'urgence et mesures à moyen terme. Il plaideait par ailleurs pour une accélération de la reconnaissance des diplômes et qualifications des réfugiés, et pour l'organisation d'un système d'apprentissage linguistique. Le rapport était défendu par les groupes GUE-NGL, Verts/ALE, S&D, ADLE et PPE, l'opposition étant emmenée par CRE, ELDD, ENL et aussi par quelques membres du PPE. Il a été approuvé par 69 % des votants.



Il n'y avait pas d'unanimité entre les représentants de la région française Massif central-Centre au Parlement européen sur cette question. Là encore, le socialiste Jean-Paul Denanot a été le seul appuyer l'initiative. Angélique Delahaye et Brice Hortefeux ont été les deux seuls membres du parti Les Républicains siégeant au Parlement à s'abstenir, la plupart de leurs collègues ayant soutenu la proposition. En revanche, les députés Front national ont tous voté contre le rapport Benifei.

L'UE devrait-elle agir pour une plus grande inclusion sociale des réfugiés ainsi que pour leur intégration sur le marché du travail ?

Le vote des parlementaires européens du Massif Central-Centre*.

Pour

Jean-Paul DENANOT



Parti socialiste

S&D

Contre

Philippe LOISEAU



Front national

Bernard MONOT



Front national

ENL

ENL

Abstention

Angélique DELAHAYE



Les Républicains



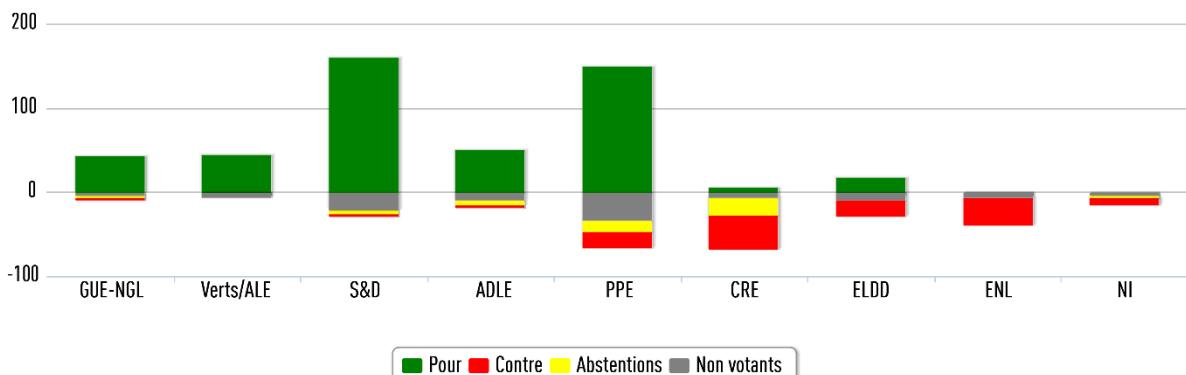
Les Républicains

PPE

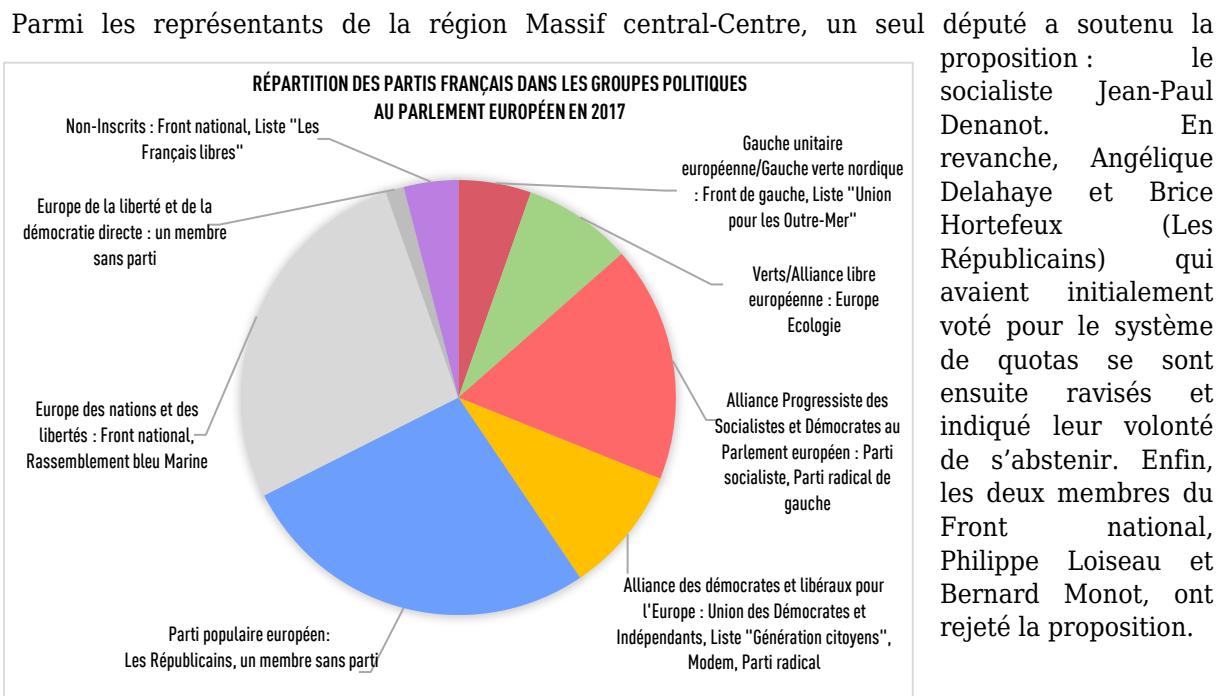
PPE

Les réfugiés devraient-ils faire l'objet d'une répartition en Europe ?

Le vote des parlementaires européens



Dès l'origine, la décision de répartir les réfugiés arrivant en Italie et en Grèce dans les autres États membres a été source de controverses et a même conduit à l'organisation d'un référendum en Hongrie. Le vote sur l'initiative du Parlement européen constitue une bonne occasion d'évaluer le degré de soutien au système des quotas par des députés représentant les 28 contextes nationaux. Même si le texte a été approuvé à une large majorité, de nombreux députés ont adopté une position critique. La proposition était soutenue par les groupes PPE, S&D, ADLE, Verts/ALE et GUE-NGL, et seuls les députés CRE, ENL et une partie de ceux du groupe ELDD ont voté contre la répartition des réfugiés.



Les réfugiés devraient-ils faire l'objet d'une répartition en Europe ?

Le vote des parlementaires européens du Massif Central-Centre*.

Pour

Angélique DELAHAYE



Les Républicains

Brice HORTEFEUX



Les Républicains

Jean-Paul DENANOT



Parti socialiste

PPE

PPE

S&D

Contre

Philippe LOISEAU



Front national

Bernard MONOT



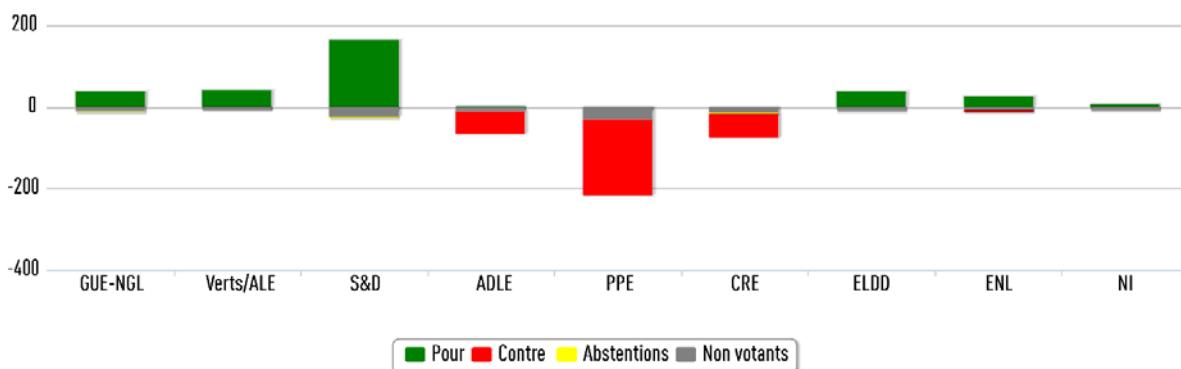
Front national

ENL

ENL

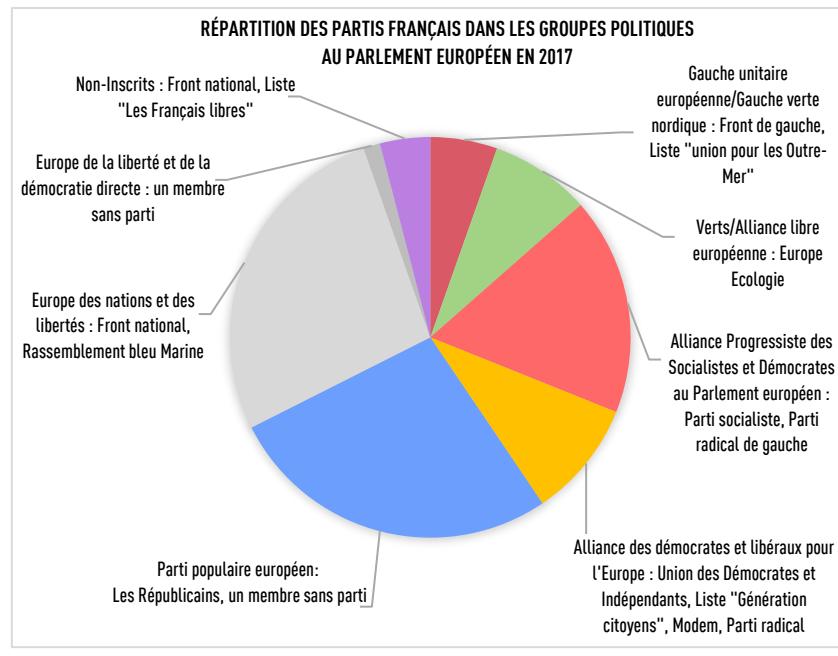
L'UE devrait-elle se concentrer davantage sur l'investissement public que sur la discipline budgétaire ?

Le vote des parlementaires européens élus en France



Bien que l'année dernière, la crise économique dans l'Union européenne ait été éclipsée par d'autres sujets urgents (le terrorisme, la crise des réfugiés, l'instabilité politique), le débat entre les partisans d'une hausse des dépenses publiques et les défenseurs des politiques d'austérité se poursuit.

Le Parlement européen est clairement divisé sur la question : lorsque le groupe eurosceptique a présenté un amendement au rapport sur le Semestre européen en 2015, qui appelait à diminuer les mesures d'austérité et à augmenter les dépenses publiques, 325 députés européens ont voté en faveur de cet amendement, tandis que 315 ont voté contre.



Sur ce sujet, les députés Les Républicains ont voté contre l'augmentation des dépenses publiques. Tous les autres représentants de la région Massif central-Centre - Jean-Paul Denanot (Parti socialiste), Philippe Loiseau et Bernard Monot (Front national) - ont soutenu l'amendement critiquant la discipline budgétaire.

L'UE devrait-elle se concentrer davantage sur l'investissement public que sur la discipline budgétaire ?

Le vote des parlementaires européens du Massif Central-Centre*.

Pour

Philippe LOISEAU



Front national

Bernard MONOT



Front national

Jean-Paul DENANOT



Parti socialiste

ENL

ENL

S&D

Contre

Angélique DELAHAYE



Les Républicains

Brice HORTEFEUX



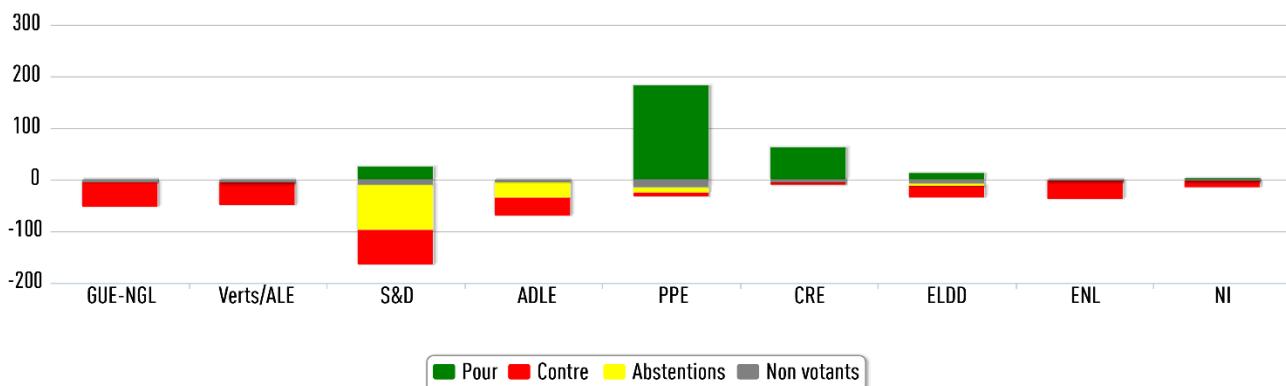
Les Républicains

PPE

PPE

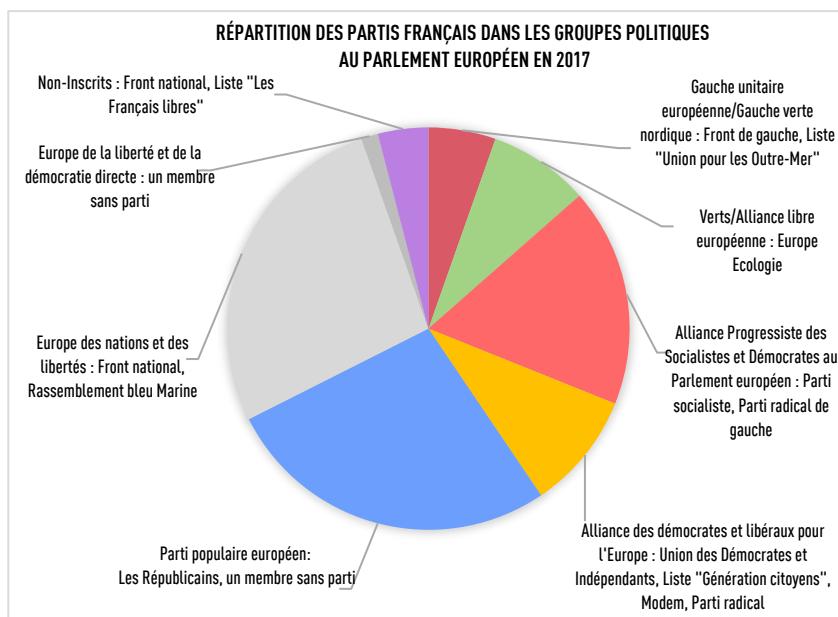
L'UE devrait-elle renouveler l'autorisation du glyphosate pour 7 années supplémentaires ?

Le vote des parlementaires européens



Certains sujets techniques font parfois la une des journaux. C'est le cas du renouvellement de l'approbation de l'utilisation des pesticides à base de glyphosate, alors que les produits traités avec cette substance sont soupçonnés d'avoir des effets néfastes sur la santé des consommateurs. Néanmoins, le débat a mis en lumière des divisions marquées, voire des positions irréconciliables entre les députés, mettant ainsi la Commission dans une situation délicate. Par exemple, le gouvernement français était farouchement opposé au renouvellement. Finalement, la Commission a décidé de renouveler temporairement l'autorisation du glyphosate.

Au Parlement européen, un amendement favorable au renouvellement pour une période de sept ans du glyphosate a été adopté à une très courte majorité de seulement 16 voix. Cet amendement était porté par les groupes PPE et CRE, tandis que la majorité des députés Verts/ALE, GUE/NGL, ENL et ELDD a voté contre. Le groupe ADLE hésitait entre abstention et opposition, mais les plus divisés étaient les membres du groupe S&D. Et si la résolution finale du Parlement invite au renouvellement, le texte appelle par ailleurs à une limitation de l'usage du glyphosate.



Il est intéressant de noter que parmi les partis français, seuls les Républicains ont soutenu le compromis, tandis que tous les autres partis ont voté contre, même à l'encontre de la majorité de leur propre groupe politique.

La plupart des députés de la région Massif central-Centre ont voté comme leurs collègues français et refusé le renouvellement de l'approbation. Seuls Angélique Delahaye et Brice Hortefeux (Les Républicains) ont soutenu la proposition. Le socialiste Jean-Paul Denanot et les députés Front national Philippe Loiseau et Bernard Monot se sont tous trois opposés à l'amendement.

L'UE devrait-elle renouveler l'autorisation du glyphosate pour 7 années supplémentaires ?

Le vote des parlementaires européens du Massif Central-Centre*.

Pour

Angélique DELAHAYE



Les Républicains

Brice HORTEFEUX



Les Républicains

PPE

PPE

Contre

Philippe LOISEAU



Front national

Bernard MONOT



Front national

Jean-Paul DENANOT



Parti socialiste

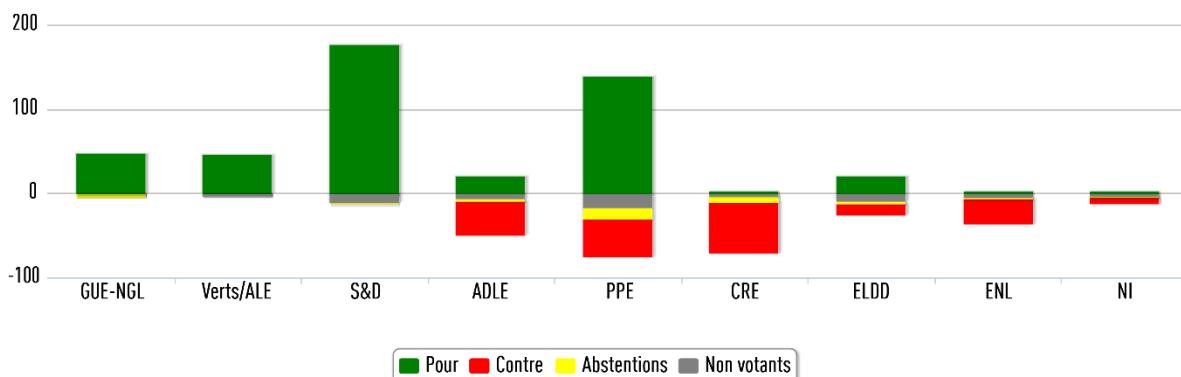
ENL

ENL

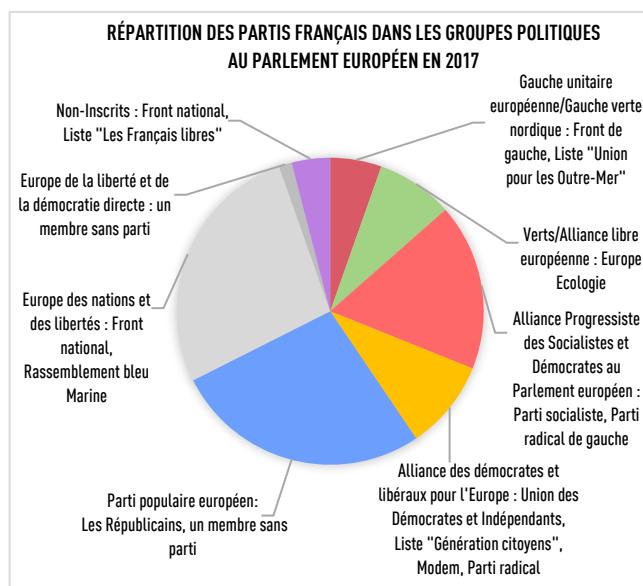
S&D

Faudrait-il harmoniser les charges sociales et les salaires des travailleurs détachés sur ceux des travailleurs locaux?

Le vote des parlementaires européens



De nombreuses entreprises envoient leurs employés travailler dans d'autres pays de l'UE, où les normes du travail sont souvent plus favorables que dans les pays d'origine. Le recours à des « travailleurs détachés » permet dans bien des cas à des entreprises de fausser la concurrence en versant à ces travailleurs des salaires inférieurs aux minima en vigueur dans le pays d'accueil. Pour prévenir ce qu'on appelle le « dumping social », les institutions européennes plaident pour que des normes salariales plus équitables soient appliquées pour un même emploi, y compris dans des pays différents. Dans ce contexte, un rapport élaboré par la commission de l'emploi et des affaires sociales a reçu un large soutien de la part de 66 % des députés européens, qui se sont prononcés pour un renforcement de la lutte contre le dumping social. Cette majorité était constituée des groupes GUE-NGL, Verts/ALE, S&D, PPE et de la plupart des députés ELDD.



Dans l'ensemble, les parlementaires français ont soutenu le renforcement des mesures de lutte contre le dumping social. Guillaume Balas, le député socialiste français qui avait été chargé de la rédaction du rapport, y a indiqué qu'il existe « un large éventail de pratiques abusives intentionnelles » dans ce domaine.

Dans l'ensemble, les députés de la circonscription Massif central-Centre ont voté de la même façon que leurs collègues français. Si les élus socialistes et Les Républicains ont soutenu le rapport, Philippe Loiseau et Bernard Monot (Front national) ont rejeté la réforme proposée. La seule exception a été Angélique Delahaye (Les Républicains) qui a décidé de ne pas prendre part au vote.

Faudrait-il harmoniser les charges sociales et les salaires des travailleurs détachés sur ceux des travailleurs locaux ?

Le vote des parlementaires européens du Massif Central-Centre*.

Pour

Brice HORTEFEUX



Les Républicains

Jean-Paul DENANOT



Parti socialiste

PPE

S&D

Contre

Philippe LOISEAU



Front national

Bernard MONOT



Front national

ENL

ENL

Ne vote pas

Angélique DELAHAYE

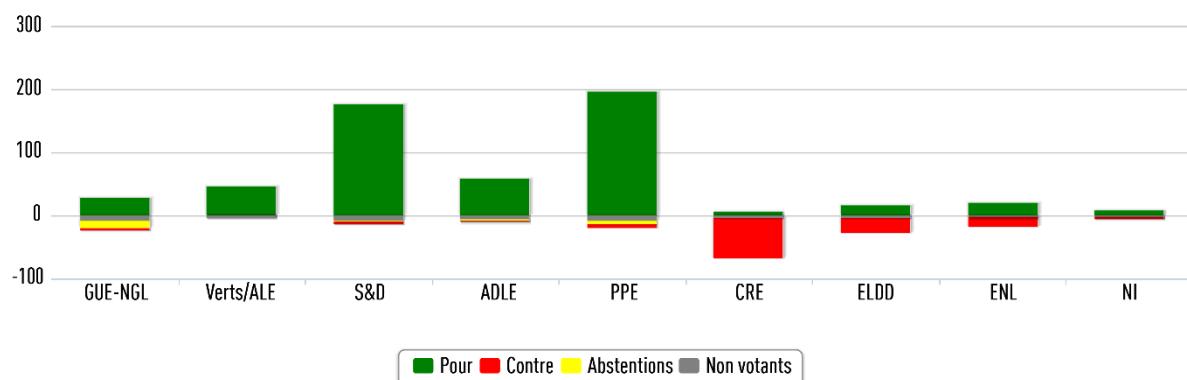


Les Républicains

PPE

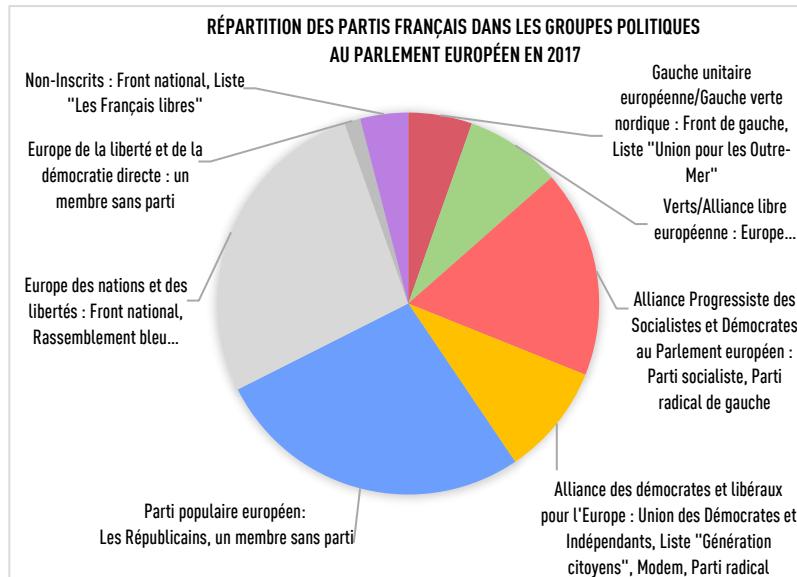
Faudrait-il une harmonisation fiscale au sein du marché unique ?

Le vote des parlementaires européens



Les disparités entre les politiques fiscales des différents États membres sont souvent source de controverse, plusieurs politiques favorables aux entreprises adoptées par certains États membres étant considérées comme néfastes pour l'économie des autres États membres. Dans le rapport sur la politique de concurrence approuvé par le Parlement européen en décembre dernier, les députés européens ont demandé à l'Union de ne pas se contenter de lutter contre les paradis fiscaux et de remédier aux lacunes : toutes les formes néfastes de concurrence fiscale au sein du marché intérieur devraient être contrées en renforçant la coordination et la convergence des politiques fiscales dans l'Union.

La grande majorité des députés européens a soutenu cette initiative (environ 79 %) et seuls les députés européens irlandais et britanniques ont fait preuve d'une opposition considérable.



L'introduction de nouvelles mesures de renforcement de la coordination fiscale entre États membres de l'UE a reçu l'aval de huit des neuf députés de la région Massif central-Centre. Brice Hortefeux (Les Républicains) a été l'unique exception : il n'a pas pris part au vote.



Faudrait-il une harmonisation fiscale au sein du marché unique ?

Le vote des parlementaires européens du Massif Central-Centre*.

Pour

Philippe LOISEAU



Front national

Bernard MONOT



Front national

Angélique DELAHAYE



Les Républicains

Jean-Paul DENANOT



Parti socialiste

ENL

ENL

PPE

S&D

Ne vote pas

Brice HORTEFEUX

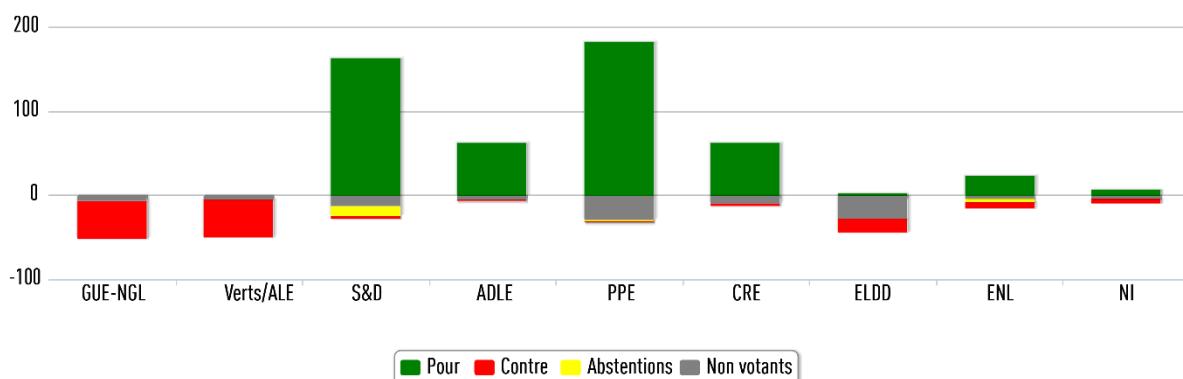


Les Républicains

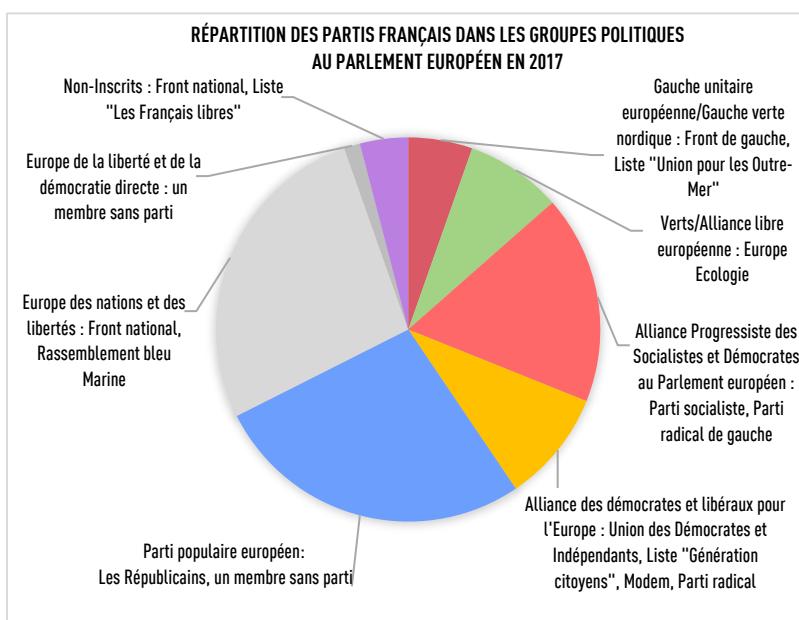
PPE

Le secret des affaires devrait-il être protégé ?

Le vote des parlementaires européens



Constance Le Grip, députée Les Républicains d'Île-de-France, a élaboré un rapport législatif sur l'harmonisation de la définition et de la protection des savoir-faire et des informations commerciales dans tous les États membres. Le Parlement a approuvé ce rapport à une large majorité (77 %), issue des voix des groupes S&D, ADLE, PPE, CRE et ENL. En revanche, les autres groupes politiques (Verts/ALE, GUE-NGL et ELDD) s'y sont opposés. Une première version de la directive avait été proposée par la Commission en 2013. Elle contenait une définition commune des secrets d'affaires ainsi qu'un dispositif encadrant les demandes de réparation par les victimes de vol de ces secrets d'affaires. Toutefois, le texte avait été critiqué en raison de possibles conséquences négatives sur la liberté d'information.



Il est intéressant de noter que le groupe d'extrême-droite Europe des Nations et des Libertés a soutenu le rapport de Constance Le Grip et a contribué à son adoption, ce qui se produit rarement en plénière.

Il est rare que tous les élus d'une même circonscription votent dans le même sens. C'est pourtant ce qui s'est produit pour la protection des secrets d'affaires : tous les députés de la région Massif central-Centre ont approuvé le rapport législatif de Constance Le Grip.



Mouvement
Européen
France



Le secret des affaires devrait-il être protégé ?

Le vote des parlementaires européens du Massif Central-Centre*.

Pour

Philippe LOISEAU

Bernard MONOT

Angélique DELAHAYE

Brice HORTEFEUX

Jean-Paul DENANOT



Front national



Front national



Les Républicains



Les Républicains



Parti socialiste

ENL

ENL

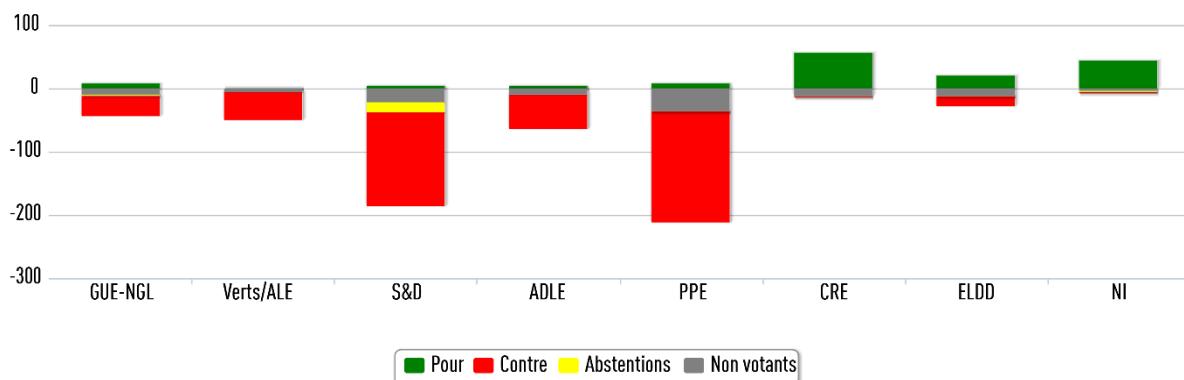
PPE

PPE

S&D

L'UE devrait-elle s'opposer à l'instauration de normes minimales pour la mise en œuvre des garanties pour la jeunesse ?

Le vote des parlementaires européens élus en France



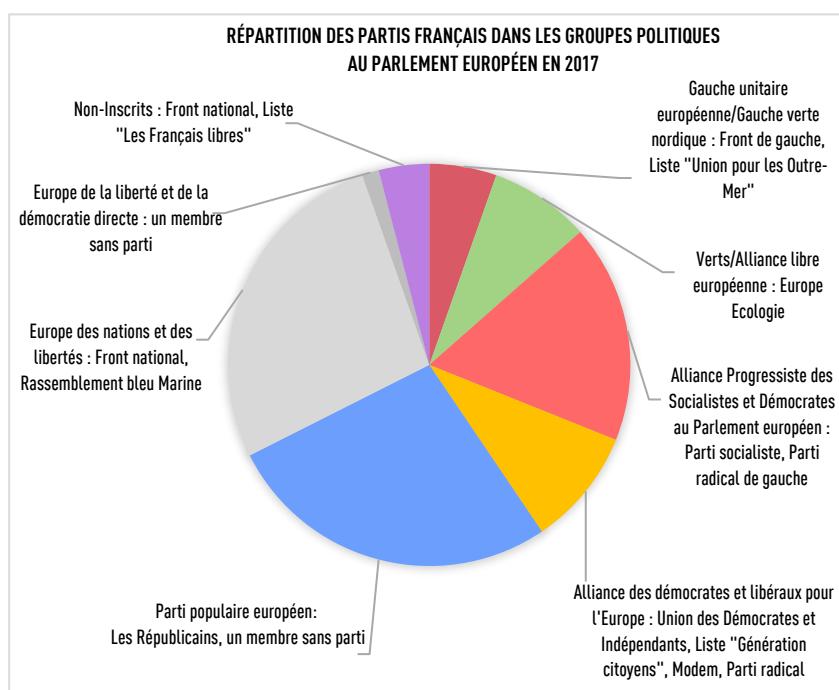
La politique sociale relève généralement de la compétence des États membres de l'Union européenne. Toutefois, à certaines occasions, la Commission a essayé d'établir des cadres communs en matière de normes sociales et du travail dans l'UE.

Une résolution approuvée par le Parlement européen a ainsi appelé la Commission à proposer un cadre juridique européen comprenant des normes minimales contraignantes pour la mise en œuvre des garanties pour la jeunesse, y compris en ce qui concerne la qualité de l'apprentissage, des salaires décents pour les jeunes et l'accès aux services publics de l'emploi.

Le groupe CRE, conservateur et critique à l'égard des institutions européennes, était opposé à cette proposition et a déposé un amendement visant à supprimer la phrase correspondante. Finalement, la majorité des députés a soutenu l'appel à la mise en place d'un cadre européen dans ce domaine,

à l'exception des parlementaires CRE, ENL et d'une partie des députés ELDD qui ont voté en faveur de l'amendement.

Le député socialiste (Jean-Paul Denanot) et les élus Les Républicains (Angélique Delahaye et Brice Hortefeux) de la circonscription Massif central-Centre ont voté contre la suppression de normes minimales contraignantes pour la mise en œuvre des garanties pour la jeunesse. Les seuls votes favorables sont venus des membres du Front national, Philippe Loiseau et Bernard Monot.



L'UE devrait-elle s'opposer à l'instauration de normes minimales pour la mise en œuvre des garanties pour la jeunesse ?

Le vote des parlementaires européens du Massif Central-Centre*.

Pour

Philippe LOISEAU



Front national

Bernard MONOT



Front national

ENL

ENL

Contre

Angélique DELAHAYE



Les Républicains

Brice HORTEFEUX



Les Républicains

Jean-Paul DENANOT



Parti socialiste

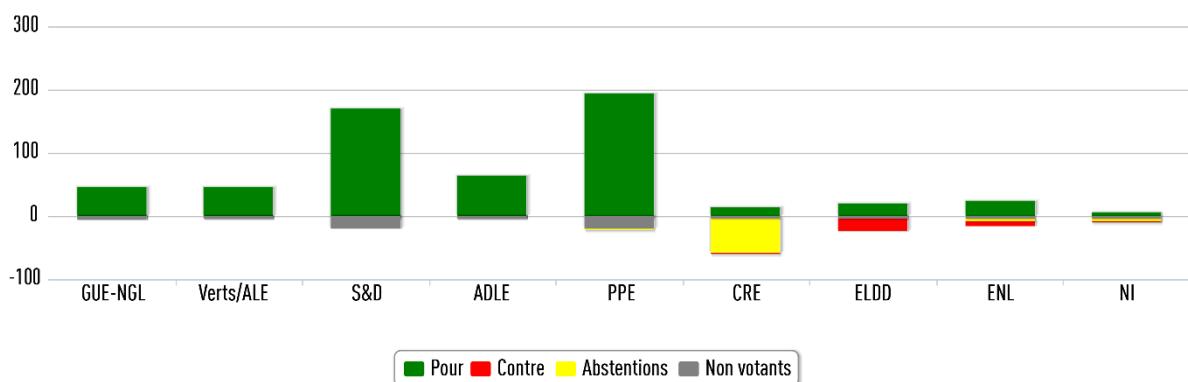
PPE

PPE

S&D

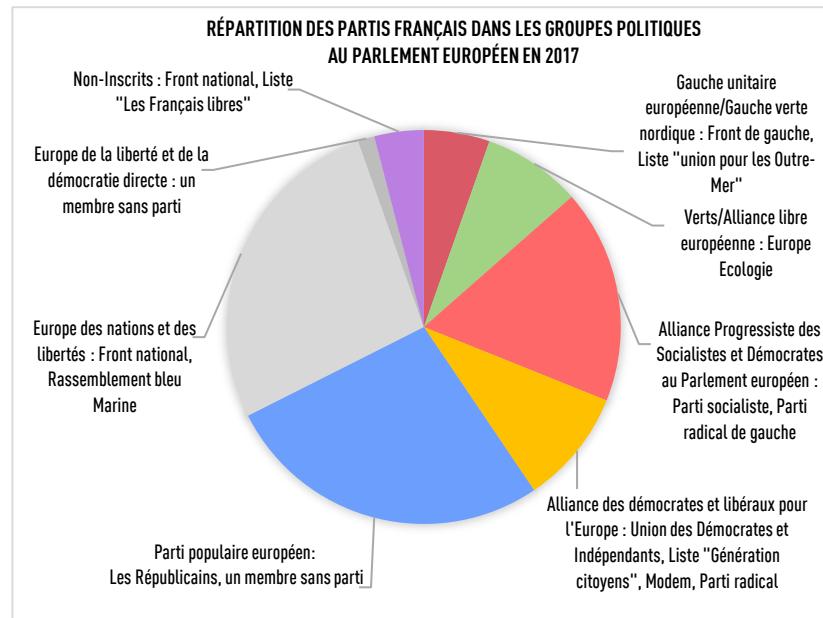
L'accès aux données bancaires liées au blanchiment d'argent devrait-il être facilité ?

Le vote des parlementaires européens



Dans le cadre du programme plus vaste de l'Union sur les mesures visant à lutter contre l'évasion et la fraude fiscales, le Parlement européen a adopté une proposition en vue de faciliter l'accès des autorités fiscales aux informations sur le blanchiment d'argent. En réalité, la lutte contre le blanchiment d'argent et celle contre l'évasion fiscale sont souvent interconnectées. Cette initiative spécifique et technique a été bien accueillie par les députés européens qui ont largement approuvé la proposition.

Même si certaines délégations nationales comme les délégations britannique et polonaise ont exprimé leur désaccord, les députés européens français ont soutenu à l'unanimité le projet d'intensifier la coopération sur ce sujet. Le rapport a été élaboré par un député socialiste français, Emmanuel Maurel.



Les députés français ont largement approuvé le texte, 67 d'entre eux ayant voté pour. Les représentants de la région Massif central-Centre ont fait de même et tous ont approuvé les nouvelles mesures proposées.

L'accès aux données bancaires liées au blanchiment d'argent devrait-il être facilité ?

Le vote des parlementaires européens du Massif Central-Centre*.

Pour

Philippe LOISEAU



Front national

Bernard MONOT



Front national

Angélique DELAHAYE



Les Républicains

Brice HORTEFEUX



Les Républicains

Jean-Paul DENANOT



Parti socialiste

ENL

ENL

PPE

PPE

S&D